

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente se fait au comptant dans l'ordre du catalogue. Toutefois le commissaire-priseur se réserve la possibilité de différer la vente d'un ou plusieurs lots, de diviser ou regrouper les lots dans l'intérêt de la vente.

Les estimations portées au catalogue sont données à titre indicatif, les mises à prix pouvant varier en plus ou en moins.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, par lot et sans dégressivité les frais de 20% TTC.

Le commissaire-priseur se réserve la possibilité de différer la délivrance des objets jusqu'à l'encaissement de l'intégralité des sommes dues.

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du commissaire-priseur et, s'il y a lieu, des experts qui l'assistent, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation des objets et portées au procès-verbal de la vente.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée concernant l'état des objets et en particulier les accidents qui n'auraient pas été signalés, les expositions successives ayant permis aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

L'état des cadres n'est pas garanti. Le nettoyage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Uniquement CARTE BANCAIRE. Via PAYBOX pour les achats en ligne Interencheres ou par Validation à Distance. Les ordres d'achat et réservation de ligne téléphonique seront accompagnés de la copie recto de la CB (numéros visibles) et le cryptogramme sera communiqué par support séparé. En cas d'impossibilité de règlement par CB, un chèque accompagné de deux pièces d'identité pourra être présenté. La délivrance des objets sera reportée de trois semaines, correspondant au délai d'encaissement. Les achats de plus de 1000 € ne peuvent être réglés en espèces.

ORDRES D'ACHAT et ENCHERES TELEPHONIQUES

Le commissaire-priseur se charge d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui lui sont confiés pour les personnes ne pouvant pas assister à la vente.

Un formulaire est disponible en ligne et doit être complété. Aucun ordre téléphonique ne sera pris en compte pour une estimation inférieure à 200 €.

Le commissaire-priseur se charge de vous représenter jusqu'à ce montant afin de ne pas ralentir la vente (le jeu des enchères sera respecté).

Le commissaire-priseur n'accepte les enchères téléphoniques que lorsqu'elles sont entourées de toutes les garanties bancaires, accompagnées d'une demande écrite. **Les personnes sollicitant une demande d'enchère téléphonique sont réputées être acquéreur à l'estimation basse du catalogue.**

Le commissaire-priseur décline toute responsabilité en cas d'incident ne permettant pas d'obtenir le correspondant en ligne.

Les ordres d'achat et les enchères téléphoniques ne sont qu'une facilité accordée aux clients et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Afin d'en effectuer l'enregistrement, les ordres doivent impérativement parvenir à l'Hôtel des Ventes au plus tard :

le samedi avant 11h (pour les ventes du samedi après-midi) ou le lundi avant 11 h (pour les ventes du lundi après-midi).

CONDITIONS D'EXPEDITION DES LOTS EN COLISSIMO (France et UE uniquement)

L'Hôtel des Ventes Giraudeau peut assurer l'envoi des lots adjugés sur demande. Il se réserve la possibilité de refuser une expédition par voie postale en cas de volume trop important, de trop grande fragilité des objets, de complexité d'emballage ou de refus de paiement par l'acquéreur des frais afférents. Il décline toute responsabilité en cas de détérioration lors du transport ou perte des objets envoyés.

Les expéditions par voie postale concernent uniquement les colis d'une valeur inférieure à 1500 € et/ou d'un poids inférieur ou égal à 30 kg, et de dimensions (largeur + longueur + hauteur) inférieures à 200 cm.

Sont donc exclus des objets expédiés par voie postale les armes à feu et tout autre objet jugé trop volumineux, trop fragile ou d'une valeur supérieure à 1500 €, une solution via un prestataire extérieur étant toujours proposée sur devis.

Les frais d'une expédition par voie postale comprennent :

- les frais de traitement et d'emballage (fourniture, temps passé, traitement administratif) : 10€ HT pour le traitement d'un envoi en enveloppe bulle, 20€ HT pour le traitement d'un colis simple, 30€ HT et plus pour un colis spécifique (fournitures spécifiques, temps passé ...)

- les frais postaux Colissimo Recommandé contre signature (facturés à l'Euro en fonction du poids et de la valeur assurée)

- les frais d'assurance (0.90 € par tranche de 150€ de valeur assurée)

Décharge de responsabilité :

Tout acquittement des frais d'expédition par la Poste vaut systématiquement décharge dégageant l'Hôtel des Ventes Giraudeau de toute responsabilité, décharge rappelée dans le mail d'envoi de la facture de frais d'expédition.

Mode de paiement des expéditions : Le client pourra, soit accompagner le règlement de son bordereau d'un chèque en blanc à l'ordre de l'Hôtel des Ventes Giraudeau ou payer la facture des frais d'expédition à réception par validation à distance de carte bancaire, virement bancaire ou chèque bancaire

MAGASINAGE & FRAIS DE GARDIENNAGE

Le gardiennage des meubles et objets est offert pendant un mois à compter du jour de la vente. Au-delà des frais de gardiennage seront facturés (50 € par mois pour les objets et 100 € par mois pour les meubles).

IMPAYES

En cas de défaut de paiement des achats dans un délai de un mois après la vente, le commissaire-priseur se réserve la possibilité d'une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec AR. Cette mise en demeure entraînera une majoration des frais de 10 % HT et mise en recouvrement aux frais de l'adjudicataire par voie d'huissier. Les objets non réglés dans un délai de trois mois après l'adjudication seront remis en vente.

FICHER DES INCIDENTS DE PAIEMENT

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication.

Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email.

L'opérateur de vente volontaire **Hôtel des Ventes Giraudeau** est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15, rue Freycinet 75016 Paris.

Bertrand JABOT et Rémi GAUTHIER - Commissaires-Priseurs habilités
246-248 rue Giraudeau – 37000 TOURS - Tél : 02.47.37.71.71 – Mail : giraudeau.tours@wanadoo.fr

NOM Prénom :
Adresse :
CP / VILLE :
Téléphone :
MAIL :

Je vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel le ou les lots désignés ci-après au prix d'adjudication indiqué et aux conditions habituelles de vente, frais de 20 % TTC. Je joins copie de ma CARTE BANCAIRE (recto) et de carte d'identité (recto/verso). Je vous transmets le cryptogramme au dos de ma CB par communication séparée.

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	ENCHERES (frais en sus)

DATE

SIGNATURE

Aucun ordre téléphonique ne sera pris en compte pour une estimation inférieure à 200 €.

Le Commissaire-Priseur se charge de vous représenter jusqu'à ce montant afin de ne pas ralentir la vente (le jeu des enchères sera respecté).

Les ordres doivent parvenir à l'Hôtel des Ventes au plus tard le matin de la vente à 10h pour la vente à 14h.

Conditions d'expédition

Par voie postale, uniquement pour les colis d'une valeur jusqu'à 1500 € et d'un poids jusqu'à 30 kg.

Frais d'expédition : voir conditions de vente.

Autres solutions : Sur devis avec un prestataire extérieur (MAILBOXES). Sinon, il appartient au client de se mettre en relation avec le transporteur de son choix et d'en informer l'Etude.